

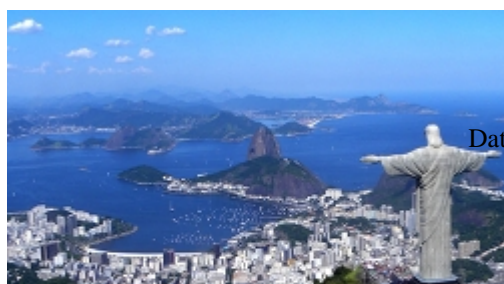
Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Rio-2012-en-route-vers-le-3eme-Sommet-de-la-Terre,3194.html>

Bilan de la Conférence des Nations Unies sur le
développement durable du 20 au 22 juin 2012

Rio + 20 : ce qu'il faut retenir de ce sommet de la Terre "brûlée"

- Planète - Contribution Ecologique -



Date de mise en ligne : lundi 25 juin 2012



Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous
droits réservés

On se souvient tous des précédents Sommets de la Terre, Rio 1992 et Johannesburg 2002 : *"la maison brûle et nous regardons ailleurs"* lançait alors Jacques Chirac ... 20 ans plus tard, la conférence Rio+20 s'est achevée vendredi 22 juin avec l'adoption par consensus d'un texte intitulé « L'avenir que nous voulons », décrié par la plupart des ONG. A travers les 283 articles du texte, les 188 États représentés s'engagent sur le chemin d'une économie verte qui doit « contribuer à l'élimination de la pauvreté et à la croissance économique durable, améliorer l'intégration sociale et le bien-être de l'humanité, et créer des possibilités d'emploi et de travail décent pour tous, tout en préservant le bon fonctionnement des écosystèmes de la planète. »

[Dans son discours lors de la conférence devant l'Assemblée générale des Nations unies](#), François Hollande a salué « *les résultats appréciables* » de l'action des États, tout en regrettant que ceux-ci soient « *en-dessous de nos responsabilités et de nos attentes* » notamment concernant le projet de création d'une Organisation mondiale de l'environnement. Il a par ailleurs présenté les engagements de la France en invitant l'ensemble des États à lutter contre la crise écologique.

Les principaux engagements de la conférence

Au-delà des déclarations, encouragements ou renouvellement d'engagements passés, le texte comporte un certain nombre d'engagements nouveaux en faveur du développement durable :

- **Objectifs du développement durable (ODD) (article 248)** : Lancement d'un processus intergouvernemental ouvert aux parties prenantes pour élaborer des objectifs de développement durable mondiaux à adopter lors d'une session ultérieure de l'AGNU (Assemblée générale des Nations unies) ; première étape lors de la 67^{ème} session de l'AGNU (septembre 2012) par l'établissement d'un groupe de travail ouvert, qui remettra un rapport à la 68^{ème} session de l'AGNU contenant des propositions d'ODD.
- **Gouvernance internationale de l'environnement (article 88)** : Renforcement du Programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUE) en tant qu'autorité mondiale reconnue en matière d'environnement, qui arrête les mesures en faveur de l'environnement mondial, qui favorise de façon cohérente la concrétisation de la dimension environnementale du développement durable au sein du système des Nations Unies et qui est la voix autorisée des défenseurs de l'environnement mondial
- **Gouvernance mondiale du développement durable (article 84)** : Établissement d'un forum politique intergouvernemental de haut niveau pour remplacer la Commission de développement durable des Nations unies (CDD).
- **Renforcement du rôle de la société civile (article 84)** : Au sein du forum politique intergouvernemental de haut niveau qui est amené à remplacer la Commission de développement durable des Nations unies (CDD), il est prévu de renforcer le rôle consultatif et la participation des représentants de la société civile (accrédités auprès des Nations unies) au niveau international afin de mieux faire usage de leur expertise, tout en conservant le caractère intergouvernemental des débats.
- **Océans et mers (article 162)** : Engagement à traiter, d'ici la 69^{ème} session de l'AGNU, la question de la biodiversité marine au-delà des zones de juridiction nationale, notamment en prenant une décision sur l'élaboration d'un instrument international sous les auspices de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer.
- **Financement du développement durable (article 255)** : Lancement d'un processus intergouvernemental sous AGNU, en collaboration avec les institutions financières et autres parties prenantes, pour évaluer les besoins en

financement, les moyens et outils existants afin d'élaborer une Stratégie de Financement du développement durable facilitant la mobilisation des ressources et leur bon usage ; le comité intergouvernemental créé devra rendre sa proposition d'ici 2014.

- **Indicateurs de développement durable (article 38)** : Lancement d'un programme de travail sur les mesures de progrès au-delà du produit intérieur brut (PIB) par la Commission statistique des Nations unies, en collaboration avec les autres entités des Nations unies et organisations pertinentes.
- **Consommation et production durables (article 226)** : Adoption du cadre décennal de programmes pour une consommation et une production durables (dit 10YFP pour "10 Year Framework of Programmes") pré-négocié lors de la dernière session de la Commission de développement durable des Nations unies (mai 2011) et lancement du processus lors de la prochaine (67ème) session de l'AGNU par la désignation d'un organe ONU-Etats Membres à définir.

En clôture du texte, l'article 283 propose l'ouverture par l'ONU d'un recueil des engagements volontaires pris par tous les acteurs, étatiques et non étatiques, pour mettre en oeuvre des actions, programmes, stratégies de développement durable et d'éradication de la pauvreté. Créé pendant la conférence Rio+20, le registre reste ouvert pendant toute l'année 2012.

 [Télécharger la version française du texte "l'avenir que nous voulons"](#) ("Future We Want").

Les réactions des ONG

A lire sur CDURABLE.info : [Rio+20 : le Sommet de la Terre brûlée ! Un constat des Amis de la Terre partagé par de nombreux acteurs.](#)

Avec la fin des négociations, Jim Leape, Directeur général du WWF publie la déclaration de clôture suivante à propos le sommet Rio +20 :

« C'était une conférence sur la vie, sur les générations futures, sur les forêts, les océans, les rivières et les lacs dont nous dépendons tous pour notre nourriture, notre eau et notre énergie. C'était une conférence nécessaire répondre au défi urgent qui est de construire un avenir durable pour tous. »

« Malheureusement, les dirigeants du monde entier réunis à Rio ont perdu de vue cet objectif urgent. »

« Avec trop peu de pays prêts à inciter à l'action, la présidente du Brésil, Dilma Rousseff, a choisi de soumettre aux négociations un texte sans contenu fort et ce, au détriment de la planète. »

« Le résultat donne une nouvelle fois une impression d'occasion ratée - un accord qui ne met pas la planète sur le chemin du développement durable. »

« L'urgence d'agir n'a cependant pas changé. La bonne nouvelle est que le développement durable est une plante qui a pris racine et qui grandira en dépit du faible leadership politique. Nous avons vu des dirigeants aller de l'avant à Rio mais pas lors des négociations. »

« En fin de compte, nous devons agir partout, auprès des citoyens, au sein des villages, des villes, des pays, des petites et grandes entreprises ainsi qu'au travers de la société civile et les ONG. Nous devons tous assumer la responsabilité que les dirigeants du monde entier ont échoué à Rio. »

« Nous devons tous redoubler d'efforts et espérer que dans le temps ils contribueront à ouvrir l'espace politique à un processus multilatéral tel que Rio +20. »

Cependant le WWF salue quelques-uns des engagements pris en dehors de la salle de négociation à Rio qui incluent :

- Les gouvernements, les banques, les investisseurs et chefs d'entreprise appellent à la valorisation économique du capital naturel. Neuf banques, les investisseurs et les assureurs (y compris Caixa Economica Federal, la Caisse des Dépôts, China Merchants Bank, Natural Australia Bank, Standard Chartered + 50 pays, dont le Botswana, l'Afrique du Sud, du Royaume-Uni + les groupes Unilever, Puma, Dow Chimique) ont lancé un appel collectif pour l'évaluation du capital naturel à Rio+20 avec la Déclaration du Capital Naturel .
- Mozambique - Le président Armando Guebuza du Mozambique a annoncé le lancement de la feuille de route du Mozambique vers une économie verte. Le plan présente les stratégies nationales pour appliquer les principes de l'économie verte au développement urbain, à l'agriculture et aux sources d'énergie, ainsi qu'à investir dans le maintien et l'amélioration de leur capital naturel, y compris un réseau d'aires protégées terrestres et marines représentatif. Le plan sera élaboré et mis en oeuvre en collaboration avec des partenaires clés à travers le monde, comme le gouvernement brésilien. »
- Les Maldives ont annoncé la création de la plus grande réserve marine au monde. Les Maldives ont utilisé la Conférence sur le développement durable Rio +20 pour annoncer que l'ensemble des 1192 îles qui la composent deviendront une réserve marine d'ici 2017.
- Le gouvernement britannique a annoncé que le Royaume-Uni sera le premier pays dans le monde à obliger les grandes entreprises à mesurer leur empreinte carbone. Le projet fera évaluer à plus de 1000 entreprises l'intégralité de leurs émissions de gaz à effet de serre.
- Le Président indonésien a pris des engagements généraux pour parvenir à un « Avenir durable » en Indonésie. Finance, politique, renforcement institutionnel et coopération sud-sud ont été des thèmes clés pour les pays abritant la forêt tropicale.
- Huit des plus importantes banques de développement au monde ont annoncé un virage dans leurs investissements en passant du financement des routes aux transports en commun, avec un projet d'investissement de 175 milliards de dollars visant à promouvoir les bus, les trains et les voies cyclables. Il s'agit de l'engagement financier le plus important pris au cours de Rio +20.

Les enjeux

Sont regroupées dans ce dossier les dernières informations liées à RIO+20. Si vous souhaitez appréhender en quelques minutes les enjeux de ce sommet, regarder cette vidéo réalisée par le [site de l'Etat consacré à la Conférence de Rio](#).

Jusqu'au 23 juin prochain, nous vous donnons rendez-vous ici pour suivre cette conférence internationale mais aussi le [Sommet des peuples](#) qui se tiendra en parallèle à Rio de Janeiro. Une partie de la société civile considère en

effet que ce Sommet dédié à l'économie verte est un leurre de plus. Les 400 organisations organisatrices de ce Forum estiment que *"rien dans l'économie verte ne remet en question ou ne remplace l'économie basée sur l'extraction de combustibles fossiles, ou ses modèles de consommation et de production industrielle. Au contraire cette économie ouvre de nouveaux territoires à l'économie qui exploite les personnes et l'environnement, alimentant ainsi le mythe que la croissance économique infinie est possible"*.

L'association **Agir pour l'Environnement** qui a réalisé une synthèse sur Rio ([à télécharger en cliquant ici](#)) résume les enjeux de ce Sommet : *"Rio s'apprête à être le dernier acte d'un système économique finissant. Au lieu de s'inscrire dans un monde où la sobriété serait la norme et le gaspillage l'exception, les décideurs optent pour la gesticulation. A croire que plus la situation se dégrade, moins les décideurs politiques sont à la hauteur ! Il est donc de la première importance que les citoyen-nes se rappellent au bon souvenir des décideurs afin que le sommet de Rio ne soit pas un énième échec de la gouvernance internationale"*.



[Consultez le site du Comité français Rio+20](#)

[Consultez le site des Nations Unies consacré à la Conférence](#)

L'organisation du Sommet en France

L'Appel de la société civile pour une refonte de la gouvernance mondiale de l'environnement. Parrainé par le philosophe, Edgar MORIN et le cinéaste, Jacques PERRIN, cet appel est ouvert à tous ceux qui souhaitent la mise en place à Rio d'un cadre institutionnel cohérent pour le développement durable. [Pour en savoir plus et signer cet appel, cliquez ici.](#)

Club France Rio+20. Le Comité 21 propose à toutes les organisations publiques et privées de rejoindre le « Club France Rio+20 », comme l'ont déjà fait l'Association des maires de France (AMF), l'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF), l'Assemblée des communautés de France (AdCF), l'Association française du conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE), les Amis du Global Compact, le Comité français de la chambre de la commerce internationale (ICC France), European Partners for the Environment, la Conférence des grandes écoles (CGE), le Collège des directeurs du développement durable (C3D), les associations Orée et Décider Ensemble. [Pour en savoir plus sur le Club France Rio+20 cliquez ici.](#) Le Comité 21 a réalisé un focus sur **Rio +20 : s'adapter et élaborer un nouveau développement humain** avec une intervention de Bettina Laville. [Pour le lire cliquez ici.](#)

Rio + 20

1992, Sommet de la Terre à Rio de Janeiro : pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, une enfant, Severn, interpellait les responsables de la planète : *"Je suis ici pour parler au nom des générations futures... Ce que vous faites me fait pleurer la nuit... S'il vous plaît, faites en sorte que vos actes reflètent vos paroles..."* Près de 20 ans plus tard, nos actes ne reflètent pas encore les discours. Aujourd'hui, qui répondra à l'appel de Severn ? Le réalisateur Jean-Paul Jaud a tenté de répondre à cette question dans son dernier documentaire. Pour en savoir plus, [cliquez ici.](#)

"Rio +20, c'est le premier sommet international pensé pour la société civile et avec la société civile" affirme Jean-Pierre THEBAULT, Ambassadeur délégué à l'environnement, DG de la mondialisation, du développement et

des partenariats au MAEE. Mais, face à l'épuisement des ressources de la planète, à l'érosion de la biodiversité, au changement climatique, le défi pour la conférence de Rio de juin 2012 revêt une tout autre ampleur : la mobilisation des Etats et des sociétés civiles en faveur d'un développement durable au service du progrès humain. Dans cette perspective, (**le CESE (Conseil Economique, Social et Environnemental)**) a décliné dans un avis ses préconisations selon trois grands axes : la réduction des grands déséquilibres mondiaux ; la structuration d'une gouvernance mondiale autour des objectifs du développement durable ; le renforcement des mécanismes de participation des acteurs de la société civile. Les explications de Françoise Vilain, rapporteure de l'avis "[Rio +20, un rendez-vous majeur pour l'avenir de la planète](#)" au nom de la section des affaires européennes et internationales du CESE (Avis adopté en séance plénière du 22 mai 2012) :

Quelques ouvrages consacrés aux enjeux de RIO

En 1972, quatre jeunes scientifiques du MIT (Massachusetts Institute of Technology) rédigent à la demande du Club de Rome un rapport qu'ils intitulent *The Limits to Growth*. Celui-ci va choquer le monde et devenir un best-seller international. Leur recherche établit les conséquences dramatiques sur le plan écologique d'une croissance économique et démographique exponentielle dans un monde fini. Pour la première fois publié en français, la dernière version du Rapport Meadows est une lecture indispensable à un moment où la crise majeure que nous traversons jette une lumière crue sur la dynamique de la croissance et ses effets. [Pour en savoir plus sur le livre Les Limites à la croissance \(dans un monde fini\), cliquez ici.](#)

Je vous invite aussi à lire l'ouvrage intitulé **Vingt ans après : Rio et l'avant-goût de l'avenir** qui vient d'être publié par la maison d'éditions canadienne 2305. [Pour en savoir plus sur ce livre, cliquez ici.](#)

Un forum alternatif : le Sommet des Peuples

Le *Sommet des peuples* (Cúpula dos Povos) se tiendra en parallèle de la conférence officielle, du 15 au 23 juin à Rio de Janeiro. Ce Sommet des Peuples *pour la vie et les biens communs, la justice sociale et environnementale contre la marchandisation de la nature et l'économie verte* est organisé par près de 400 organisations de la société civile brésilienne avec le concours des réseaux, mouvements et organisations internationales, dont Attac France qui contribue à sa réussite et à sa déclinaison en France. [Pour en savoir plus, cliquez ici.](#)

Analyse : Qu'attendre du Sommet de Rio 2012 ?

Consciente des enjeux sociétaux, économiques, géopolitiques que ce Sommet de Rio+20 soulève et de l'attente qu'il suscite, [la Fondation Gabriel Péri](#) souhaite rassembler sans frilosité et sans tabou les forces intellectuelles et les acteurs sociaux qui manifestent un intérêt suivi pour ces sujets. Ouvert tout à la fois aux questionnements et aux apports des différentes réflexions, elle organise depuis octobre 2010 une série de séminaires.

La conférence inaugurale s'est tenue le lundi 11 octobre 2010. Elle était animée par **Ignacy Sachs**, ancien directeur d'Etudes à l'EHESS, ex-participant aux Conférences de Stockholm 72 et Rio 92. Le professeur Ignacy Sachs, chercheur de renommée internationale, spécialiste du développement. Membre de nombreuses organisations internationales, participant aux Conférences de Stockholm en 1972 et de Rio en 1992, il est l'un des pionniers de l'intégration des facteurs sociaux et environnementaux dans le raisonnement économique. Ignacy Sachs propose une vision qui combine lutte contre le changement climatique et progrès social. Voici le compte rendu de ce 1er séminaire :

Pour le professeur Ignacy Sachs, le prochain sommet de la Terre à Rio en 2012 s'inscrit dans la série des réunions internationales sur les préoccupations climatiques et environnementales. Commencée en 1972 par la conférence des Nations unies pour l'environnement à Stockholm, elle fut ponctuée d'espoirs, de régression, avec la controffensive néolibérale lors du sommet de Johannesburg en 2002, et de déceptions comme à Copenhague en décembre 2009. Mais celui-ci survient dans un contexte particulier d'urgence car l'impact de la crise provoquée par le changement climatique touche plus fortement les pays en développement. En effet, les impacts environnementaux se font d'autant plus sentir que la condition sociale des populations est faible.

Il invite ainsi chaque citoyen à agir non plus en simple passager du vaisseau spatial « terre », mais en pilote, à la manière d'un "géonaute", terme emprunté à Erik Orsena.

Il esquisse plusieurs priorités d'action :

- la mise en oeuvre d'une taxe carbone qui rendrait le carbone de plus en plus cher de façon à ce que les consommateurs s'en détournent. Elle favoriserait le développement des biocarburants de deuxième et troisième génération, exclusivement. Discutée à l'échelle européenne, elle serait évaluée en fonction de l'empreinte écologique [1] des pays et apporterait une solution nouvelle face aux marchés de crédit carbone qui fonctionnent mal.
- Sortir de l'âge du pétrole quelle que soit la date du pic pétrolier. Les entreprises pétrolières et l'argent des ressources fossiles doivent servir à financer la transition.
- Définir une politique interventionniste des Etats à travers l'élaboration de planification à long terme comme le pratiquent les entreprises, sur la base d'une concertation et d'un dialogue avec les acteurs concernés, et d'une réunification des dimensions socioéconomique et spatiale de la planification.
- Les pays développés endossent une responsabilité historique différenciée qui les obligent à prendre des mesures significatives pouvant se traduire comme le suggère le professeur Sachs, par la création d'un fonds mondial de la solidarité dont l'objectif serait le partage des coûts des transformations nécessaires. Ce sujet est posé sans succès depuis la création des Nations unies ; au contraire, on peut être pessimiste sur sa mise en oeuvre puisque les pays consacrent en moyenne 0.3% de leur PIB à l'aide au développement alors qu'au lancement de la première décennie du développement en 1960, les exigences étaient de 1% du PIB.
- Ce fonds serait financé par la taxe carbone différenciée qui prendrait en compte la biocapacité [2] des Etats, plutôt que par une taxe Tobin dont on parle depuis 30 ans sans qu'elle ne voie le jour.
- La question sociale étant au coeur des préoccupations, elle doit être intégrée à la planification, par l'introduction du concept défini par l'OIT de « travail décent », convenablement rémunéré, effectué dans des conditions qui ne porte pas atteinte à la santé des travailleurs et qui induit des rapports sociaux humains.

Au rang des priorités, figurent également : les réformes agraires en faveur des petits paysans, l'exploitation du potentiel technique des populations qui connaissent parfaitement leur territoire [3], et la sécurité énergétique. Citant l'association Global Chance et son président, Benjamin Dessus, I. Sachs reprend les idées qu'ils développent dans ce domaine : travailler à la sobriété contre le gaspillage ; l'efficacité énergétique ; la substitution des énergies fossiles par les énergies renouvelables en posant une question polémique : faut-il inclure le nucléaire dans cette seconde catégorie ?

Désormais entré dans une nouvelle ère dénommée anthropocène [4], où l'activité humaine est reconnue comme un élément déterminant de l'avenir de la planète, le monde ne peut envisager le prochain sommet de la terre comme une suite quelconque des précédents. Il s'agit de penser une transition grâce à l'investissement de champs de recherche prioritaires :

- La révolution doublement verte, comme l'appelle le CIRAD, ou l' « evergreen revolution » promue en Inde par M.S. Swaminathan, qui se démarque de la révolution verte des années 70 car dégradante pour l'environnement et reposant sur de fortes disponibilités en eau désormais épuisées.

- La révolution bleue qui favorise la pisciculture, en particulier les cultures d'espèces végétaliennes, contre la chasse au poisson, et l'utilisation des algues comme biocarburants de troisième génération.
- Le maintien et la densification de la forêt afin d'augmenter le nombre d'espèces végétales utiles.
- Une bonne gestion des massifs montagneux.

I. Sachs appelle les pays émergents à se constituer en bloc, à renforcer la coopération sud-sud pour jouer un rôle plus significatif. Le Brésil et l'Inde en seraient les laboratoires prédestinés avec au milieu l'Afrique. Doués d'importants dispositifs de recherche, les deux géants peuvent en outre échanger des expériences politiques. Le professeur cite côté indien, la création de centres d'innovation technologique en milieu rural devant être implantés dans chaque unité territoriale (ces structures dispensent des programmes d'alphabétisation digitale, sont tournés vers les besoins économiques des paysans et offrent une aide technique). Ou encore la possibilité pour toute famille de présenter un de ses membres adultes à un travail pour 100 jours par an.

Côté brésilien, il évoque la Bolsa familia, un programme d'aide sociale dont le coût est inférieure à 1% du PIB, permettant aux familles les plus modestes de toucher de l'argent chaque mois et d'améliorer ainsi leur condition de vie. Cette politique s'articule avec celle du développement des territoires de la citoyenneté, dont l'objectif est la création d'emplois.

Face à la montée en puissance des pays émergents, la question d'une réforme des Nations unies se fait urgente mais est mise dans l'impasse par les membres du conseil de sécurité qui ne souhaitent pas son élargissement. L'Europe, quant à elle, a démontré avec le traitement réservé à l'Espagne, la Grèce et au Portugal au coeur de la crise, qu'il n'y avait en son sein aucun système de solidarité.

Enfin, l'espace méditerranéen reste en chantier, il est nécessaire d'y organiser la coopération sur de nouvelles bases.

Pour le professeur Sachs, beaucoup de pays sont intéressés à ce que Rio 2012 soit un fiasco. Rien qu'au niveau pratique, il paraît difficile de déboucher sur des mesures concrètes avec 180 pays réunis sur seulement 4 jours. Il faudrait que la conférence valide des conclusions préparées à l'avance et traduites. Or, les Nations unies demandent 6 mois de délais pour la traduction dans toutes les langues.

I. Sachs en appelle donc à la mise en place d'une conférence parallèle, qui ne soit pas du type forum sociaux, mais intergouvernementale réunie 6 mois avant la conférence officielle et qui soit en mesure de voir ses conclusions répercutées dans le document final de Rio. Le Brésil peut être moteur en ce sens.

A la question portant sur le fait urbain comme dimension essentielle à prendre en compte pour agir sur l'environnement écologique et social, I. Sachs répond que les statistiques enflent le phénomène, comme au Brésil, et donnent à voir des villes imaginaires qui masquent le monde rural. Le progrès ne serait pas dans l'urbanisation mais dans une décentralisation des politiques et des emplois sur l'ensemble des territoires. Les campagnes ne vivent pas exclusivement de l'agriculture, il leur faut un tissu industriel et économique adapté. Dans le cas des bidonvilles et habitats précaires en expansion, I. Sachs propose d'actionner le levier de l'action collective et du vivre ensemble pour mettre en oeuvre des programmes d'autoconstruction assistée.

Concernant l'agriculture de proximité et le développement du mouvement des associations pour le maintien d'une agriculture de proximité (AMAP) en France et dans le monde, I. Sachs fait référence aux Farmer's market américains qui ont, il y a déjà un certain temps, rapproché producteurs et consommateurs, et à l'institut RODALE de Pennsylvanie, qui milite pour une meilleure utilisation des espaces urbains pour la production alimentaire sans toutefois tomber dans les travers de l'autosuffisance.

Pour le professeur, la perspective d'une société décarbonnée n'est pas d'actualité. Il s'agit d'abord de mieux utiliser le carbone pour limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES). Il faut apprendre à capter et stocker les GES pour les utiliser par exemple, dans des serres destinées à produire de la biomasse, une ressource énergétique qui peut alimenter l'industrie et l'agriculture et être produite aussi par l'énergie solaire.

L'enjeu est donc de tirer un meilleur bénéfice de la biocapacité, même grâce à la photosynthèse assistée ou artificielle. Cela ne relève pas de la science fiction, mais bien des défis de la recherche qui repousse ses propres limites.

RIO + 20 : l'heure du réalisme écologique ?

Le Centre d'analyse stratégique vient de publier sa note d'analyse 261 : RIO + 20 : l'heure du réalisme écologique ?

A cinq mois du sommet RIO+20, conférence des Nations Unies sur le développement durable, le Centre d'analyse stratégique distingue trois enjeux majeurs qu'il propose de mettre au coeur de la conférence.

RIO+20 marque le début d'un certain « réalisme écologique » : devant l'urgence des défis, il est nécessaire de définir des priorités pragmatiques. Ainsi, il convient de porter l'attention sur trois enjeux prédominants : définir une vision commune de l'économie verte et équitable, repenser les structures de gouvernance mondiale du développement durable, et s'accorder sur la création d'indicateurs et d'objectifs clairs.

La Conférence "Rio + 20" devra porter trois enjeux majeurs :

- ▶ 1. la définition d'une vision commune de l'économie verte et équitable, dans la lignée de la définition du développement durable à Rio en 1992 ;
- ▶ 2. la mise en place, à terme, de structures de gouvernance mondiale du développement durable et de l'environnement dans lesquelles la société civile et la communauté scientifique trouvent leur place ;
- ▶ 3. un accord sur le principe d'objectifs et d'indicateurs dédiés au développement durable valables pour l'ensemble des pays, prolongeant les objectifs du Millénaire en matière de développement (OMD) et permettant notamment d'aborder des thèmes encore peu traités : lutte contre la désertification et la diminution des réserves halieutiques ; reconnaissance des enjeux environnementaux dans les échanges économiques, droit des peuples à l'information sur l'environnement.

Cette note sera présentée lors de la conférence « Vers une nouvelle gouvernance mondiale de l'environnement » organisée par les Ministères des Affaires Etrangères et du Développement Durable le 31 janvier 2012. Cette note est un véritable outil de réflexion à l'usage de tous les participants au Sommet RIO+20 du mois de juin : journalistes, société civile, communauté scientifique, décideurs.

▶ [Télécharger au format PDF la note d'analyse RIO + 20 : L'heure du réalisme écologique ? en cliquant ici.](#)

1972 - 2012 : 40 ans de négociations internationales

1972 : Conférence des Nations Unies sur l'environnement à Stockholm qui est à l'origine du premier vrai concept du développement durable baptisé à l'époque éco-développement. Elle aboutira à la création du Programme des Nations Unies pour l'Environnement et le Programme des Nations Unies pour le développement.

1973 : Signature à Washington de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacés d'extinction. Elle confère la protection à plus de 30 000 espèces.

1976 : Convention sur la protection de la mer Méditerranée contre la pollution à Barcelone.

1979 : Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe à Berne.

1980 : l'Union internationale pour la conservation de la nature propose le terme de "développement soutenable et durable".

1982 : Charte mondiale de la nature adoptée par la 36ème Assemblée générale des Nations Unies.

1985 : Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone.

1987 : Lors du protocole de Montréal, les Etats parties décident d'interdire la production et l'utilisation des chlorofluorocarbones, responsables de l'amincissement de la couche d'ozone d'ici à l'an 2000.

1987 : Dans son rapport "Notre avenir à tous" la commission mondiale sur l'environnement et le développement, dite Commission Brundtland, consacre le terme de développement durable.

1989 : Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets nocifs et sur leur élimination. Elle est entrée en vigueur le 5 mai 1992.

1990 : Création du Fonds pour l'environnement mondial, chargé de fournir des ressources financières pour traiter les problèmes environnementaux des pays émergents et des économies en transition. Il a été restructuré en 1994.

1992 : Conférences des Nations unies sur l'environnement et le développement à Rio de Janeiro. Adoptions de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, de la Convention cadre sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique et de l'Agenda 21.

1994 : Adoption de la Convention des Nations Unies contre la désertification en particulier en Afrique. Entrée en vigueur le 25 décembre 1996.

1995 : Accord sur la conservation et la gestion des stocks de poissons chevauchants et grands migrateurs. Entré en vigueur en décembre 2001.

1997 : Nouveau sommet de la Terre à New York pour faire un point sur les engagements pris à Rio.

1997 : Adoption du protocole de Kyoto. Les pays développés ont pour objectif une réduction des émissions de gaz à effet de serre entre 2008/2012.

1998 : Signature de la Convention de Rotterdam sur le commerce de produits chimiques et pesticides dangereux.

1998 : Convention d'Aarhus sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement. Entrée en vigueur Le 30 octobre 2001.

1999 : le traité d'Amsterdam renforce l'importance de la politique de l'environnement dans l'Union européenne par la prise en compte du principe du développement durable.

2000 : adoption à Montréal du Protocole de Carthagène qui permet aux Etats importateurs de manifester leur volonté d'accepter ou non les importations de produits agricoles contenant des OGM. Entrée en vigueur le 11 septembre 2003.

2000 : Sommet du millénaire de l'ONU à New York afin de réduire de moitié la très grande pauvreté d'ici à 2015, dans le respect du développement Durable.

2001 : Les Etats-Unis ne ratifient pas le Protocole de Kyoto et renoncent à une politique de limitation des émissions de gaz à effet de serre.

2001 : Signature de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants. Entrée en vigueur le 17 mai 2004.

2002 : Sommet des Nations unies sur le développement durable à Johannesburg.

2005 : Entré en vigueur du Protocole de Kyoto. Les pays industrialisés, hormis les Etats-Unis et l'Australie, doivent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

2005 : Remise du rapport "Evaluation des écosystèmes pour le millénaire". Le changement climatique des écosystèmes ont entraîné des évolutions qui vont s'aggraver...

2006 : Conclusion d'un nouvel accord international sur les bois tropicaux. Il encourage les parties à mettre en place des mécanismes de certification, pour promouvoir une exploitation durable des forêts tropicales.

2007 : Rédaction de la Charte de Leipzig sur la Ville européenne durable.

2008 : Les grands pays industriels se sont entendus au sommet du G8 en juillet, au Japon, sur la nécessité de réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre de 50% d'ici 2050.

2009 : le sommet mondial sur le climat à Copenhague accouche d'un accord in-extremis mais insuffisant.

2010 : à Nagoya la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique adopte un nouveau plan de sauvetage de la biodiversité...

[1] Développée par des chercheurs canadiens, l'empreinte écologique calcule la pression qu'exercent les humains sur la nature, mesurant la surface productive nécessaire à une population (pays, ville, région) ou à un individu pour sa consommation de ressources (nourriture, énergie...) et l'absorption des déchets produits.

[2] La biocapacité d'une zone biologiquement productive donnée désigne sa capacité à générer une offre continue en ressources renouvelables et à absorber les déchets découlant de leur consommation, compte tenu des technologies et de la gestion des ressources en vigueur. Pour estimer le potentiel d'un pays, la biocapacité est calculée comme le produit des surfaces productives disponibles par la bioproduktivité moyenne de ces surfaces, la bioproduktivité par hectare étant fonction à la fois de la nature de l'écosystème et de la façon dont il est géré. Source des données : Global Footprint Network (GFN).

[3] Sachs fait référence en exemple, aux Indiens d'Amazonie qui enfouissent le charbon de bois dans la terre pour qu'elle retienne l'eau et devienne ainsi plus fertile.

[4] L'Anthropocène est le terme créé et utilisé par certains scientifiques, dont Paul Crutzen, prix Nobel de chimie, pour désigner une nouvelle époque géologique, qui aurait débuté vers 1800, avec la révolution industrielle et où l'action de l'espèce humaine est devenue une force géophysique agissant sur la planète. Cette époque nouvelle a été déclenchée par le déstockage de ressources fossiles enfouies telles que le charbon, puis le pétrole et le gaz naturel.